

saint Suaire en Savoie, et elle vint à Chambéry, où elle fut reçue avec les plus grands honneurs. C'était en 1453. Les habitants de Lirey firent de nouvelles réclamations ; mais, après la mort de Marguerite de Charny, voyant tous leurs efforts inutiles, ils consentirent à recevoir comme indemnité, du duc de Savoie, une somme annuelle de cinquante écus, payables le jour de Saint-André ; et le duc devint ainsi tranquille possesseur du saint Suaire.

Plusieurs miracles, survenus à son arrivée à Chambéry, en firent comprendre le prix.

Pingon raconte que des voleurs, s'en étant emparés, voulurent partager, avec des ciseaux, ce Linge sacré, mais ils ne purent jamais y réussir ; une force surnaturelle paralysait leurs mains. L'un d'eux, s'en étant rendu maître, essaya de le laver, pour faire disparaître les taches de sang et l'image du Sauveur ; mais ces marques précieuses prirent un nouvel éclat, devinrent rayonnantes, et le voleur perdit la vue. Enfin, lorsque Marguerite de Charny repartait pour son pays, avec le saint Suaire, les animaux, qui portaient la Relique, arrivés à la porte de Chambéry, appelée *di Maché*, refusèrent de marcher, et il fut impossible de les faire avancer. On regarda ce fait comme une preuve évidente que Dieu voulait que le saint Suaire restât à Chambéry, et dans les mains du duc de Savoie.

---